Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 31 (1967)
Heft: 121-122

Artikel: Influences espagnole, italienne et occitane sur la langue de Brantôme
Autor: Price, Glanville
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399404

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFLUENCES ESPAGNOLE, ITALIENNE ET OCCITANE SUR LA LANGUE DE BRANTÔME

Bibliographie.

Le texte de Brantôme que nous suivons est celui de la Société de l'Histoire de France, *Oeuvres complètes de Brantôme*, éd. L. Lalanne, tomes I-X, Paris, 1864-1881.

Voici la liste des autres ouvrages cités dans le présent article :

ALF : Gilliéron, A. et Edmont, E., *Atlas Linguistique de la France*, Paris, 1902-10.

Alibert, L., *Grammatica occitana*, 2 vol., Toulouse, 1935-37.

Battisti -Alessio : *Dizionario etimologico italiano*. 5 vol., Florence, 1950-57.

Béronie, N., *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin (Corrèze), et plus particulièrement des environs de Tulle*, Tulle, [1824], XVI-354 p.

Bloch-Wartburg : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 3e éd., Paris, 1960, XXXII-674 p.

Brunot, F., *Histoire de la langue française*, t. II *Le seizième siècle*, Paris, 1906, XXXII-504 p.

CID : *The Cambridge Italian Dictionary* (general editor, Barbara Reynolds), Vol. 1, *Italian-English*, Cambridge, 1962, XXXI-899 p.

Corominas, J., *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, 4 vol., Madrid et Berne, 1954.

Daniel, J., *Dictionnaire périgourdin, Première partie : Dictionnaire français-périgourdin*, Périgueux, 1914, 378 p.

Dicc. de la Acad. : Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, 17e éd. Madrid, 1947, XXV-1345 p.

Dictionnaire général : Hatzfeld, A. et Darmesteter, A., *Dictionnaire général de la langue française*, 2 vol., Paris [1900].

Dujarric-Descombes, A., *Brantôme Félibre*, Périgueux, 1910, 5 p.

FEW : Wartburg, W. von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn-Leipzig-Bâle, 1922-.

Gehring, P., *Über die Sprache Brantômes*, Leipzig, 1902, 156 p.

Gili Gaya, S., *Tesoro lexicográfico* (1492-1726), T. I (A-E), Madrid, 1947-.

Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel- Paris 1924-.

Godefroy, F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 10 vol., Paris, 1880-1902.

Guillaumie, G., *Contribution à l'étude du Glossaire périgourdin*, Paris, 1927, 164 p.

Huguet, E., *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, Paris, 1925-.

Lanusse, M., *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XVIIe*, Paris, 1893, XV-470 p.

Lespy, V., *Grammaire béarnaise*, 2e éd., Paris, 1880, IV-520 p.
Levy, E., *Provenzalisches Supplement-Wörterburch*, 8 vol., Leipzig, 1894-1924.
Mistral, F., *Lou Tresor dóu Felibrige*, 2 vol., Aix-en-Provence-Avignon-Paris, 1878-90.
Musset, G., *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, 4 vol., (A-R), La Rochelle, 1929-38.
Palay, S.. *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, 2e éd., Paris, 1961 [= 1963], XII-1099 p.
Prati, A., *Vocabolario etimologico italiano*, Turin, 1951, XII-1097 p.
Raynouard, F., *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, 6 vol., Paris, 1838-44.
Rohlfs, G., *Le gascon, études de philologie pyrénéenne*, Halle, 1935, VIII-190 p. (*Beiheft 85 zur Zeitschrift für romanische Philologie.*)
Ronjat, J., *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, 1930-41.
Schmidt, W. F., *Die spanischen Elemente im französischen Wortschatz*, Halle, 1914, XIV-210 p. (*Beiheft 54 zur Zeitschrift für romanische Philologie*).
Stevens, L. C., *La langue de Brantôme*, Paris, 1939, 149 p.
Tobler-Lommatzsch : *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin-Wiesbaden, 1915-.
Verrier-Onillon : Verrier, A.-J. et Onillon, R., *Glossaire des patois et des parlers de l'Anjou*, 2 vol., Angers, 1908.
Wind, B. H., *Les mots italiens introduits en français au XVIe siècle*, Deventer, 1928, 222 p.
Zingarelli, Nicola, *Vocabolario della lingua italiana*, 8e éd., Bologna, 1959.

I. Introduction.

1. Nous disposons de quatre études [1] sur la langue de Brantôme :

(i.) L. Lalanne, *Œuvres complètes de Brantôme*, t. X (1881), 157-388 ; Lexique (comprenant quelque 2800 mots) ;

(ii.) P. Gehring, *Über die Sprache Brantômes*, Leipzig, 1902, 156 p. : étude utile mais qui manque parfois de rigueur méthodologique ;

(iii.) A. Dujarric-Descombes, *Brantôme Félibre*, Périgueux, 1910 ; petite brochure de cinq pages, sans prétentions scientifiques ; l'auteur donne — sans indiquer les formes périgourdines correspondantes — une liste de 41 « mots périgourdins » relevés chez Brantôme, dont plusieurs cependant sont des mots français tombés en désuétude depuis le XVIe siècle ;

(iv) L. C. Stevens, *La langue de Brantôme*, Paris, 1939, 149 p. L'auteur n'étudie que le vocabulaire de Brantôme : « Le but que nous nous sommes proposé, dit-il (p. 5), consiste à indiquer les sources du vocabulaire de

1. Il y a aussi l'article de R. Coupland, ' Simile and metaphor in Brantôme ', in *Archivum linguisticum*, XII (1961), 50-77, 145-170, où il est question de certains aspects stylistiques de la prose de Brantôme.

Brantôme et à signaler les néologismes dont il a enrichi la langue française, en nous appuyant surtout sur l'apport espagnol. »

II. Quelques difficultés.

2. La longueur de l'œuvre de Brantôme rend pratiquement impossible, sans l'aide d'un ordinateur, une analyse exhaustive de son vocabulaire ou même de certains aspects bien délimités de ce vocabulaire, préliminaire pourtant indispensable à qui veut aboutir à des conclusions d'ordre statistique.

3. De plus, il est parfois impossible de décider si, en employant un mot d'origine étrangère, Brantôme l'emprunte lui-même à sa langue d'origine ou s'il fait usage d'un mot qui avait déjà cours en français. Il est indispensable donc de faire la distinction entre « mots introduits dans la langue par Brantôme » et « mots attestés pour la première fois chez Brantôme ».

4. En ce qui concerne bien des mots étrangers employés par Brantôme, on ne peut pas savoir s'ils proviennent de l'italien, de l'espagnol ou de l'occitan [1].

5. M. Stevens n'échappe pas toujours à cette dernière difficulté :

6. (1) Parfois, il classe sous l'apport espagnol ou italien un mot dont il reconnaît l'origine douteuse. Dans son chapitre, *L'apport espagnol*, nous trouvons p. ex. (p. 99): « *Baster*, v. pr. — suffire... Ce mot peut venir de l'italien ou de l'espagnol. » (Il y a aussi l'occitan *basta*.) Voir également ses remarques sur les « hispanismes » *créat*, *guignade*, *paragonne*, *repiquet*, *tau* et sur les « italianismes » *camisade*, *esbarbat*, *fougade*, *frasque*, *marette*.

7. (2) M. Stevens se prononce parfois en faveur d'une langue plutôt que d'une autre sans donner de raisons valables (parfois sans en donner du tout). Nous trouvons par exemple, parmi les hispanismes, les suivants :

> (i) « *Retirade*, — retraite ; de l'espagnol, *retirada*. Darmesteter dérive le mot de l'italien, *retirata* ». Le fait que le mot se termine en *-ade* ne suffit pas pour éliminer la possibilité d'une origine italienne, ce suffixe ayant déjà, à l'époque de Brantôme, acquis droit de cité en français [2].

1. Voir les observations très justes faites à ce propos par Brunot, II 207, note 2.

2. Brunot, II 207 note : « il est... souvent difficile de savoir si un mot est français, ou provençal, ou espagnol, ou italien. C'est le cas de certains mots en *-ade*, une fois

(ii) « *Escaller*, escalader ; en ancien français, *escheler*. A propos de ce mot, Brunot dit [II 207] : 'Brantôme italianise et espagnolise. D'où lui vient son *escaller*, de l'espagnol *escalar* ou de l'italien *scalare* ?' Malgré le témoignage de Lalanne en faveur de l'italien [1], il est de toute évidence que ce mot vient de l'espagnol, parce que la prosthèse de la lettre *e* est un phénomène qui caractérise d'autres emprunts de Brantôme à l'espagnol » (p. 103). Cette conclusion est inadmissible pour les raisons suivantes :

(*a*) M. Stevens ne cite (p. 103) qu'un autre emprunt à l'espagnol caractérisé par la prosthèse de *e-* ; c'est le mot *escabroux*, qui est d'ailleurs, comme nous verrons (v. inf., § 18, iv), un cas douteux ;

(*b*) Brantôme emploie — même s'il ne les a pas lui-même introduits dans la langue — bon nombre de mots italiens en *s-* impure, affublés d'un *e-* prosthétique. M. Stevens en cite sept (p. 117-118) : *esclavitude* (dont l'origine italienne n'est pourtant pas tout à fait certaine : v. inf., § 26), *escorne* < *scorno*, *estaffilade* < *staffilata*, *estafier* < *staffiere*, *estrade* < *strada*, *escorte* < *scorto* (ou de l'occitan *escort* ?), *extrapontin* < *strapuntino*. D'ailleurs Mlle Wind constate (p. 103) que l'*e* prosthétique « s'est ajouté à des mots introduits d'Italie au XVIe siècle, alors qu'il semble très rare pour les emprunts au latin ».

(*c*) Le verbe *escala* existe en occitan (Mistral, I 976 ; Palay, p. 414). D'ailleurs, il n'est pas certain que Brantôme ait emprunté le verbe *escaller* à un idiome autre que le français. Il ressort du dictionnaire de Huguet (III 586) que ce mot était d'un emploi assez général au XVIe s.

Parmi les italianismes nous trouvons (p. 120) : « *Hortolan*, — jardinier ; de l'italien *ortolano*. Bloch le dérive du provençal *ortolan*, mais nous le croyons d'origine italienne... » : pourquoi ? Voir également les

ce suffixe entré dans le français ». En effet, M. Stevens lui-même reconnaît (p. 110) — mais il va trop loin en généralisant ainsi — que les mots « qui se terminent en *-ade* offrent des difficultès spéciales à cause de leur ressemblance aux expressions provençales. Mais nous sommes convaincus que Brantôme a emprunté tous ces mots à l'italien. Que l'italien les eût empruntés préalablement à l'espagnol ou au provençal est une question qui ne nous regarde pas ici. »

1. En effet, dans une note en bas de la page où figure ce mot (VI 142), Lalanne dit : « de l'italien *scalare* », mais dans son lexique (X 248) il indique deux formes, sans se prononcer : « en ital. *scalare*, en esp. *escalar* ».

remarques de M. Stevens concernant les hispanismes *brac*, *busquer*, *monine*, et l'italianisme *jovanotte*.

8. (3) Des fois, M. Stevens donne uniquement une forme espagnole ou italiene, sans tenir compte d'une forme occitane apparentée. P. ex. (p. 101) : « *Carre*, *care*, — visage, mine ; de l'espagnol, *cara* » : il y a aussi l'occitan *caro* ' visage '. Pour ce qui est des mots *baster* 'suffire', *busquer* 'chercher', *encadené* 'enchaîné ', *monine* 'petit singe', que M. Stevens range parmi les hispanismes, parfois en indiquant les formes italiennes correspondantes, n'oublions pas les formes occitanes *basta*, *busca*, *encadena(t)*, *mounin* 'singe mâle' (Mistral, II 362 ; Palay, p. 684). Il sera question plus tard, § 18, des mots *acarer*, *afferrer*, *caller*, *escabroux*, *muscle*, donnés par M. Stevens comme hispanismes.

9. La prudence recommande donc de ne pas se prononcer trop hâtivement là où deux ou même trois langues romanes offrent des formes susceptibles, à première vue, d'être considérées comme source d'un mot donné.

III. Hispanismes.

10. Même en écartant, comme il le faut, les « mots espagnols, affublés à la française qui n'ont jamais fait partie du vocabulaire français [et que Brantôme] a forgés pour éviter la peine de trouver l'équivalent français » (Stevens, p. 96)[1], M. Stevens estime que Brantôme a enrichi la langue française de divers néologismes d'origine espagnole (p. 5) et que « l'élément original que nous avons signalé, les mots d'origine espagnole, constituent (*sic*) [c. -à-d. en français] la première contribution importante de cette langue, bien qu'il y en ait peu qui ont subsisté dans la langue actuelle » (p. 136). Il donne (p. 138) une liste de seize mots « empruntés à l'espagnol par Brantôme, lesquels ne se trouvent pas dans les auteurs antérieurs ». Les voici :

acarer	*cabron*	*desafit*	*muscle*
afferrer	*caller*	*escabroux*	*repiquet*
argusil	*centille*	*escaller*	*sismatique*
brac	*dépositer*	*mochache*	*toreon*

Examinons ces mots de plus près.

1. M. Stevens cite (p. 96) à titre d'exemple la phrase : *Je ne mis pas pour cela grand force en mon bras autrement, mais avec un montant que je tiray d'une petite couchillade...*, où Brantôme traduit les mots espagnols *montante* et *cuchillada* par *montant* et *couchillade*.

11. Il faut d'abord retrancher de cette liste le mot *sismatique* (Stevens, p. 107 : « *Sismatique*, — pour schismatique, de l'espagnol *cismatico* »). Les formes *cisme*, *cismatique* existent en ancien et en moyen français (Godefroy, IX 100 , Tobler-Lommatsch, II, col. 446). Que Brantôme ait écrit ce mot avec *s-*, cela n'a rien d'extraordinaire, étant donné les graphies et déformations curieuses relevées chez lui par M. Stevens (Ch. IX, (*Graphies fautives*). Godefroy donne d'autres formes en *s-* : VII 431 *sismaté* 'déclaré ou rendu schismatique' (2 ex, dans Guilloche, *Proph. de Ch. VIII*) ; IX 100 *sissematique* (dans J. Le Fevre, *Chronique*).

12. Sont également à retrancher les mots *centille* 'flammèche', *desafit* 'provocation, bravade', *toreon* 'grosse tour', *muscle* 'cuisse (?)' qui proviennent en effet de l'espagnol *centella*, *desafio*, *torreon*, et *muslo*, mais que M. Stevens aurait dû écarter comme il l'a fait pour de nombreux autres « mots espagnols, affublés à la française qui n'ont jamais fait partie du vocabulaire français » :

(i) *Centille* : VIII 175 *de façon que tous et toutes, soit grands ou grandes soyent-ilz aujourd'huy, paressent auprez d'elle comme une petite estincelle, centille ou flammèche, devant une grande fournaise de feu.* Brantôme traduit ici un texte espagnol qu'il vient de citer et qui porte : ... *de manera que todos y todas grandes adelante ella parecen como una quasi muerta centella de fuego, delante una hoguera grande.*

(ii) *Desafit* : VII 47 *car... de Cartagène et d'autres partz diverses fois ès lieux où se doivent faire des combatz et désaffitz, soudain l'on la m'envoyoit querir.* Brantôme traduit le passage suivant qu'il vient de citer : *porque... de Cartagena, y de otras muchas y diversas partes, donde succeden algunos desafios entre los amigos, luego me embian por ella.*

(iii) *Toreon, torrion* : III 261 *Le disner achevé et la batterie aussi achevée, qui avoit abbattu une partie d'un toréon, et faict quelque chemin de bresche... ;* III 264 *desjà le soleil commençoit à baisser, quand ceux du camp encor remuarent la batterie si furieusement, que tout le torrion vint à tumber du tout par terre.*

Cette fois Brantôme ne cite pas l'original du texte espagnol qu'il suit. Il s'agit du livre de Juan Christoval Calvete de Estrella, *El felicissimo viaje del muy alto y poderoso principe Don Phelippe...* [1] Or, en consultant ce texte

1. Anvers, Nucio, 1552, in-f°. Brantôme traduit et adapte ici non pas ff. 182 *et seq.*, comme dit Lalanne (III 259, note), mais ff. 200 *et seq.*

nous trouvons l'équivalent — que Brantôme a légèrement adapté — des deux passages en question :

f. 201, v° : *Ya en este tiempo, con la furia que se dava la bateria, avian batido parte de un torreon y abierto camino para subir por el*; f. 202, v° : *Ya el Sol yva bien baxo, quando mudaron los d'el campo la bateria por parte, donde mejor pudiessen batir la muralla, la qual se hizo con tanta priessa, que mucho espanto ponian, no cessando de tirar con furia hasta que batieron y derribaron todo el otro torreon.*

(iv) *muscle* : I 236 *Enfin dom Hugues y mourut, blessé d'une grande harquebuzade dans le bras, et d'un coup de fauconneau dans le muscle, après avoir combatu avec une rondelle en la main, et l'espée en l'autre, tout ce que sçauroit faire le plus vaillant homme du monde.* Stevens (p. 105) : « cuisse ; de l'espagnol *muslo* ». Ici encore Brantôme adapte un texte espagnol qu'il ne cite pas [1] et où on relève la phrase suivante :

hallando se Don Hugo de Moncado en esta furia encruxia con espada y rodela, exortando a los suyos a pelear animosamente, le fue passado el braço derecho de un tiro de arcabuz, y el muslo yzquierdo de un falconete, y con tan gran ajan suyo, que fue forçado echarse en el escandolar, mas muerto, que vivo.

(Ajoutons qu'il se peut que Brantôme ait mal interprété le texte espagnol et qu'il ait identifié le mot *muslo* 'cuisse' avec le mot occitan *muscle* 'épaule, haut de l'épaule' — Mistral, II 389, Palay, p. 694.)

13. Le cas du mot *mochache* n'est guère plus significatif. Nous avons affaire cette fois non pas, certes, à une traduction mais à un contexte où il est question de soldats espagnols :

I 32 *j'ay veu de mon jeune temps en Italie, et surtout à Naples, les soldatz espagnols suivant les bandes ne passer jamais devant les fourches où il avoit des pendus et branchez, despuis les plus grandz jusqu'aux plus petis et leurs mochaches, qu'ilz ne levassent tous à la file le bonnet ou le chappeau de la teste comme devant une croix.*

J'ai l'impression — et un jugement tout à fait objectif est impossible ici — que Brantôme emploie non pas un mot français d'origine espagnole mais un mot espagnol, *muchacho*, affublé d'une graphie française.

14. *Cabron* : VI 156 *...la boutique que j'ay veu d'autresfois, où vous aviez d'ordinaire une douzaine de valletz.., qui ne travailloient qu'en velours et toutes sortes de marroquins et cabrons.*

1. [Pedro] Valles, *Historia del fortissimo, y prudentissimo capitan Don Hernando de Auaulos Marques de Pescara...*, Anvers, 1558, f° 270, v°.

Stevens (p. 100) : « peau de chevreau ; de l'espagnol, *cabron*, bouc. Darmesteter et Hatzfeld le dérivent du provençal, et Petit de Julleville [1] l'attribue à l'italien, mais nous le croyons être d'origine espagnole parce que Huguet ne cite que Brantôme pour l'attester. Lorsqu'il s'agit d'un néologisme de Brantôme et que plusieurs formes apparentées du même mot existent dans les langues romanes, Brantôme emprunte plus volontiers à l'espagnol. » Le raisonnement de M. Stevens n'emporte pas conviction : il reste à démontrer que « Brantôme emprunte plus volontiers à l'espagnol ».

Mlle Wind, qui renvoie à notre exemple, penche également vers l'origine espagnole (p. 64-65.) :

> « L'italien... semble n'avoir jamais connu que *caprone*, dont il n'y a aucun vestige en français [2]... *Cabron* français est donc sans doute un emprunt à l'espagnol *cabron*, augmentatif de *cabra*. Notons cependant que le sens particulier de 'peau de bouc', propre au français, se retrouve en italien ; il n'est pas attesté en espagnol. Le dictionnaire de la Real Academia española ne donne que 'macho de la cabra' ; le *Schadt*, [3], *cabron*, 'bock' et le *Vocabularium* [4] signale le même sens. »

Nous constatons donc (*a*) que l'italien *caprone* suffit pour le sens 'peau de chevreau', mais non pour la forme, et (*b*) que l'espagnol *cabrón* suffit pour la forme mais non pour le sens. Seul l'occitan donne un mot qui convient et pour la forme et pour le sens : Mistral, I 406 : « *Cabroun*... chevrotin, peau de chevreau ».

15. *Caller* : V 129 *ce fut à M. de Biron à caler et à se taire* : VII 8 *mais là où sont les soldatz espaignolz, tous les autres doivent caler et se taire devant eux ;* VIII 103 *il fallust à madame de Bourbon caller et laisser à la reyne sa belle-sœur tenir son rang* ; IV 341 ; VI 496 ; VII 376.

1. C.-à-d. Brunot, qui est l'auteur du chapitre 'La langue française au XVIe siècle', dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, T. III, *Le Seizième siècle*, p. 639-855. Dans son *Histoire de la langue française*, II, 210, Brunot hésite entre l'italien et l'espagnol ; il renvoie à Brantôme, VI 156.

2. Elle renvoie à divers dictionnaires.

3. A. de la Porte, *Den nieuwen Dictionaris of Schadt der Duytse en Spaensche Talen*, Anvers, 1659.

4. J. Minsheu, *Vocabularium hispanico-latinum et anglicum copiosisimum*, appendice au *Ductor in Linguas*, du même, Londres, 1617.

Stevens (p. 101) : « *Caller*, — se taire; de l'espagnol, *callar*; c'est un mot forgé par Brantôme. » Or, dans aucun de ces exemples *caller* n'a *nécessairement* le sens de 'se taire'. En effet, Huguet (II 59) en cite cinq (tous sauf VII 376) parmi une longue liste d'exemples tirés de nombreux auteurs du XVIe s. et ayant le sens de 'céder, s'abaisser, plier'. (Il faut signaler, pourtant, que VII 8 traduit l'espagnol *todos con razon deven callar*.) Mais même au cas où *caller* aurait dans l'un ou l'autre des exemples relevés chez Brantôme le sens de 'se taire', cela pourrait tout aussi bien être un occitanisme qu'un hispanisme (Mistral, I 422, *cala* 'se taire').

16. *Dépositer* : VII 233 *desquelles ilz s'en servent, et de nous, comme de monnoye d'or et d'argent, qu'ilz font trotter, aller, virer, tourner, dépositer de la mesme façon les uns comme les autres* ; IX 171 *aussi qu'en un bon marché toutes denrées se vendent et se dépositent, les unes plus, les autres moins.*

Stevens (p. 103) : « conserver, mettre en dépôt; de l'espagnol, *depositar* ». Or Huguet (III 13) donne, pour le sens 'déposer, donner en dépôt, confier', des exemples tirés de B. de la Grise, *l'Orloge des princes* (1550), de Du Bartas, *Seconde Semaine* (1585), et de Charron, *Discours chrétiens* ; pour le sens 'dépenser' il renvoie à Seyssel (1544) et à Brantôme, VII 233 ; pour *se dépositer* 'être débité, vendu' il donne uniquement Brantôme, IX 171. Le verbe *dépositer* est donc attesté longtemps avant Brantôme. De plus, l'origine n'en est pas du tout certaine. *Depositar*, en espagnol, est attesté dès 1492 (dictionnaire de Nebrija) [1] et *depositare* en italien dès 1472, *dipositare* dès le XIVe s., d'après Prati (p. 361), pour qui ces mots sont « termini di origine letteraria o giuridica da *dēpŏsĭtum* ; *dēpŏsĭtārius* ». Dans le *FEW*, nous lisons (III 45 a, sous *depositum*) : « Ablt. Bearn. *depositar* 'mettre en dépôt' » et (VIII 68 b, sous *pausare*) : « Mfr. nfr. *dépositaire* m. f. 'personne à qui l'on confie un dépôt' (seit 1414)... Ablt. mfr. nfr. *dépositer* v. a. 'donner en garde à qn' (1550-Ou[din] 1660), 'écouler (des marchandises)' Brantôme Dames 168 [2], 'dépenser' (1544-Brantôme) ».

17. *Argusil* : IV 156 *bien souvant il reprenoit les meilleurs pilottes, comittes, argousilz et mattellots... et les rassuroit et enseignoit* ; VI 383 *il en arriva de mesmes au marquis de Villanne... lequel, ayant esté poussé un peu du cheval par un argouzil, mit soudain l'espee à la main* ; IX 525 *quand l'impératrix... fit son entrée à Tolède, j'ay ouy dire que le marquis de Villane, l'un des grands*

1. Voir S. Gili Gaya, *Tesoro lexicográfico*, I 737.
2. Renvoi à l'édition de Bouchot des *Dames galantes* (= Lalanne, IX 171).

seigneurs d'Espagne, pour avoir menacé un argusil qui l'avoit pressé de marcher et de s'avancer, il cuyda estre en grand'peine.

Stevens (p. 98) : « *Argusil,* — bas officier de galères, agent de police ; de l'espagnol, *alguazil.* »

Ce mot pose un problème, dont voici les données :

(*a*) Brantôme emploie toujours des formes en *-il,* tandis que d'autres écrivains du XVIe s. emploient des formes en *-an* ou *-in.* Huguet (I 300) ne donne sous *argousil* que les trois exemples relevés chez Brantôme, tandis que sous *argousin* il cite les formes *algousan* (Rabelais, 2 ex.), *argousin* (M. du Bellay ; Belleau) et *ergousin* (Saliat, traduction d'Hérodote). On peut y ajouter un exemple de *argousin* datant de 1534, sur lequel nous reviendrons.

(*b*) Le mot a chez Brantôme deux sens nettement différents : i/' bas officier de galères' (IV 156) ; ii/' agent de police' (VI 383 ; IX 525).

On est obligé de se poser les questions suivantes :

(*a*) D'où viennent les formes en *-in* ? Voici ce qu'en dit le dictionnaire de Bloch-Wartburg, p. 35.

> « *Argousin,* XVIe. Remonte à l'esp. *alguazil,* par des intermédiaires mal éclaircis. Si l'on tient compte des formes de Brantôme *argousil,* etc., à la fois ' agent de police' (dans des passages traitant des choses d'Espagne) et ' bas officier de galère', *argousin* paraît être une altération de ces formes empr. directement de l'esp., et l'it. *aguzzino* (*algozzino*... n'est attesté qu'au XVIIe s., chez Oudin), une adaptation du fr. ... »

Mais, les formes en *-il* et *-ille* (v. inf., (b)) n'étant attestées que relativement tard, on pourrait également supposer que nous y avons affaire à une réfection de la forme *argousin* (< ?) sur le modèle de l'espagnol, *alguacil.*

(*b*) Quelle valeur faut-il attribuer à ces formes en *-il* lorsqu'elles paraissent sous la plume de Brantôme ? Prenons d'abord les deux exemples (VI 383 ; IX 528) où *argusil/argouzil* se rapporte à un agent de police espagnol. Huguet (I 300) ne cite que Brantôme pour ce sens (qui n'est pas attesté pour *argousin*) et, comme le signale le dictionnaire de Bloch-Wartburg, Brantôme emploie le mot dans ce sens uniquement dans des passages traitant des choses d'Espagne. Il est donc probable que Brantôme a en vue d'employer le terme technique, *alguacil,* mais que, plutôt que d'employer le mot espagnol en l'affublant d'une graphie française —

comme l'a peut-être fait C. Guichard en parlant en 1581, donc avant Brantôme, d'*alguazilles* [1] — il a pris le mot français *argousin* (dont l'origine n'a, à cet égard, aucune importance) en le modifiant pour le rapprocher du mot espagnol.

Quant à *argousil* 'bas officier de galère', il est clair que, pour Brantôme, c'est le mot *argousin*, mais modifié — probablement sous l'influence de l'espagnol — qu'il emploie. Il suffit de comparer le texte de IV 156, où il est question de divers membres de l'équipage, à savoir de *pilottes, comittes, argousilz et mattellots*, avec les vers suivants, extraits d'un poème de 1534 :

Et verriez le patron, le pillot et comite,
Et l'argousin aussi plus piteux qu'un hermite,
Les nauchiers et prouiers, mesme le cappitaine
Courant par la coursie, et quasi hors d'alayne [2].

Il y a peu de conclusions sûres à tirer de cette discussion, mais j'inclinerais à supposer que nous avons affaire, chez Brantôme, non pas à un emprunt direct de l'espagnol *alguacil*, mais à une forme du mot français *argousin* (de provenance incertaine) modifié sous l'influence de *alguacil*.

16. Les six mots qui restent de la liste reproduite ci-dessus (§ 10) sont tous à considérer comme des cas douteux :

(i) *acarer* : IV 253 *il s'excusa aussi fort quand il envoya prier la reyne de ne faire mourir ce malheureux qu'il ne fust premièrement acaré à luy et affronté.*

Stevens (p. 98) : « confronter, mettre face à face ; de l'espagnol, *cara*, figure. »

L'espagnol a même un verbe *acarar*, mais le verbe *acara* 'confronter, mettre en présence' existe également en occitan (Mistral, I 19 ; Palay, p. 9) et d'après le *FEW* (II 349a) ce serait de l'occitan que le mot serait passé en français : « Apr. *acarar* 'confronter (les témoins et les criminels)', npr. id. ... dann übergegangen in das französisch der gerichtshöfe Südfrankreichs mfr. nfr. *ac(c)arer*... »

1. Le *Dictionnaire général* renvoie (I 70) au *Recueil de vieux mots* de Delboulle pour cet exemple : *Les alguazilles et greffiers.*

2. Ces vers figurent dans un poème inédit de Claude Chappuys, l'*Epistre d'une navigation*, de 1534, dont des extraits sont donnés par Ch. H. Livingston dans la *Rev. du XVIe siècle*, XVI (1929) (voir surtout p. 231).

M. Stevens ne relève pas l'exemple suivant : II 379 *le tua cruellement, luy accarant une grosse arquebus de qualibre dans sa cuirasse*, partageant peut-être l'avis de Lalanne que, étant donné que Brantôme traduit ce passage de l'espagnol (*lo mato cruelmente, encarandole un gruesso harquebuz a la coraça*), « Brantôme a francisé le mot espagnol [*encarar*] qu'il a cité et qui veut dire *tirer* » (Lalanne, II 379, note). Pourtant, et malgré l'avis de Huguet qui, relevant (I, 26) cet unique exemple de cet emploi du verbe *accarer*, le définit ainsi : « *accarer à qqn. une arquebuse.* Lui tirer un coup d'arquebuse en face », j'estime qu'il faut traduire ' viser '. Non seulement est-ce là le sens de l'espagnol *encarar* mais, en occitan, le verbe *acara* a le sens de ' mettre un fusil en joue ' (Mistral, I 19 ; *FEW*, II 349 b « aus der juristischen bed. verallgemeinert lim. *acarar* ' viser ' »). Ici donc nous avons nettement affaire chez Brantôme à un occitanisme.

(ii) *afferrer* : III 255 *au troisiesme abord et combat, les petites vindrent de front pour s'investir et s'afferrer l'une l'autre.*

Stevens (p. 98) : « s'accrocher ; de l'espagnol, *aferrar.* »

La forme *afferrer* est attestée en français au xve s. (Godefroy, I 136, cite un exemple tiré du *Voyage d'oultremer* du Seigneur de Caumont, 1418) et Huguet (I 99) en trouve un autre dans la *Délie* de Scève (1544). C'est donc l'emploi pronominal (Huguet ne cite que Brantôme III 255) qui nous intéresse. Mais des formes correspondantes, et ayant le sens qu'il nous faut, existent non seulement en espagnol (*Dicc. de la Acad.*, p. 30, « *aferrar*... ' *r*[*eflexivo*]. Asirse, agarrarse fuertemente una cosa con otra. Dícese de las embarcaciones cuando se asen unas a otras con garfios »), mais encore en italien (Zingarelli, p. 25 : « *afferrare*... *rfl.* Attaccarsi » ; *CID*, I 19, « *Afferrare*... rfl. ... to get hold (of), to grasp ») et en occitan (Mistral, I 38 : « *s'aferra*, s'enferrer, s'accrocher »).

(iii) *brac* : V 136 *si qu'ilz furent tous estonnez ; et demeurarent courtz et hères et bracz, si qu'ilz n'osarent plus en sonner un seul petit mot.*

Stevens (p. 100) : « camus ; de l'espagnol, *braco* ; *demeurer brac* est de rester interdit. Il se peut que ce mot soit entré dans le français en passant par le gascon, *brac*, court, bref ; en béarn., *bra*, en gascon, *braket*, petit, court ; ancien provençal *abracar*, raccourcir. »

Voici ce qu'en dit le *FEW*, I 488-489 (M. Stevens y renvoie) :

> « Agask. *brac* ' court, bref ' (16. jh.), gask. *brac* ' court ', *bra* bearn. Bigorre *brac*. — Ablt. Gask. *braket*..., apr. *abracar*..., gasc. *abraca*...
>
> Ob gr. βραχύς das etymon dieser kleinen wortgruppe ist, bleibt trotz der genauen lautlichen und semantischen übereinstimmungen

unsicher, da griechische elemente, die sich nur in der Gaskogne gehalten haben, sonst fehlen. »

On voit donc que, dans le *FEW*, il n'est pas question d'un emprunt à l'espagnol, et que M. Stevens lui-même admet que ce mot a pu entrer en français par l'intermédiaire du gascon. Dans ce dernier cas, le mot est évidemment, chez Brantôme, un occitanisme et non pas un hispanisme. Mais on ne voit même pas la nécessité d'invoquer le mot espagnol *braco*, bien que la possibilité que ce soit là l'origine du mot gascon ne puisse pas être tout à fait exclue.

(iv) *escabroux*, *escabreux* : II 127 *il le passa par toute la France en un temps dangereux et pays escabroux* ; VI 414 *il estoit un jeune homme escabroux* ; IV 84 *il eut deux gouvernemens de places l'un après l'autre, fort escabreux.*

En plus de l'espagnol *escabroso* il y a l'italien *scabroso* et l'occitan *escabrous* (Mistral, I 974 donne *escabrous* 'scabreux, raboteux, abrupt, rude, difficile, bizarre, fantasque' ; Palay, p. 413, *escabroùs* 'scabreux, raboteux, abrupt').

(v) *escaller* : VI 142 *si que le conte, désespéré du fruict de son amour, avoit un jour résolu d'escaller en bleine court de son roy la chambre de sa maistresse... et passer par la fenestre.*

Nous avons déjà vu (§ 7, ii) que le mot peut provenir de l'italien ou de l'occitan tout aussi bien que de l'espagnol et, de plus, qu'il n'est pas certain que Brantôme ne l'ait pas rencontré en français plutôt que de l'avoir emprunté directement à une autre langue.

(vi) *repiquet* : VII 49 *je n'avois point faute d'amis, car en un demy son de repiquet de cloche, j'avois toujours trois cens compaignons qui se venoient joindre à moy.*

Stevens, (p. 106) : 'carillon ; de l'espagnol, *repiquete* ou du provençal, *repiquet*. C'est un mot forgé par Brantôme, introuvable dans les dictionnaires. » M. Stevens reconnaît donc que l'origine espagnole du mot est douteuse. Or, il se peut que nous n'ayons ici qu'une forme — francisée *ad hoc* — de l'espagnol *repiquete*, car Brantôme traduit un texte espagnol qui porte : *...que, a medio repiquete de campana, se juntavan trecientos compagneros*. Mais, comme l'admet M. Stevens, le mot pourrait également être un occitanisme : Levy, VII 246 : « *Repiquet*. Jamais tala joya no fouc vista ne ausida ; car adonc aguera on ausit lor sons (corr. senhs ?) et campanas sonar al repiquet. — *Guerre Alb.*, S. 103, Z. 7 » ; *FEW*, VIII 469 a : « Apr. *piquar* v. a. 'convoquer à son de cloche' (Antibes

1509) », et de nombreux dérivés, y compris VIII 469 b : « Apr. *repiquet* m. 'carillon' (14. jh.) [1], mfr. id. Brantôme, Cahors, béarn. id. »

19. On a l'impression que Brantôme n'a subi que très superficiellement l'influence directe de l'espagnol et l'on admettra difficilement les conclusions de M. Stevens que « les mots d'origine espagnole [chez Brantôme] constituent la première contribution importante de cette langue [au vocabulaire du français] » (p. 136) et que, du point de vue de l'introduction des hispanismes, « les œuvres de Brantôme constituent une date importante dans l'histoire de la langue française » (p. 96).

IV. Italianismes.

20. D'après M. Stevens (p. 137-138), Brantôme aurait forgé treize italianismes :

bouffonnesque	*marette*
brutte	*mezze partye*
castellaccio (sic : v. inf.)	*payser*
esclavitude	*percel*
fantesque	*pianelle*
fructerol	*putanesque*
jovanotte	

Ces mots appellent certaines remarques.

21. Les mots *fructerol* 'fruitier' [2], *mezze partye* 'la partie du centre' [3] et *payser* 'courir le pays, voyager' [4] sont certainement des italianismes provenant de *fruttarolo* [5] (plutôt que de *fruttaiuolo*, comme le pense M. Stevens, p. 119), de *mezza parte* et de *paesare* (Stevens, p. 123) et qu'il faut probablement mettre sur le compte de Brantôme.

22. Le mot *marette* 'agitation de la mer' [6] qui dérive probablement de l'italien *maretta*, — bien que la forme *mareta* existe également en espagnol (Stevens, p. 121) — est attesté en français avant Brantôme,

1. Il s'agit sans doute de l'exemple cité par Levy.

2. IV 107 *M. de Salvoyson... avoit, par sa libérallité et industrie, gaigné quelques uns de ceste ville... et en tira d'eux si bonne langue, et principallement d'un fructerol... qu'il trouva...*

3. V 214 *il fut lieutenant de roy en une mezze partye de la Guienne.*

4. IX 182 *il y a eu des hommes qui estoyent si conscientieux de n'espouser des filles et femmes qui eussent fort paysé, et veu le monde tant soit peu.*

5. Donné par Zingarelli, p. 591, comme forme archaïque de *fruttaiuolo*.

6. IX 310 *d'autant que ses femmes estoyent malades de la marette.*

dans le poème inédit de Chappuys, de 1534, auquel nous avons déjà fait allusion (§ 17) (Huguet, V 147). Il se peut néanmoins que Brantôme l'ait emprunté directement à l'italien.

23. Les mots *fantesque* ' servante ' (IX 261) et *pianelle* ' pantoufle ' (IX 310) dérivent certainement de l'italien *fantesca* et *pianella*, mais ils sont attestés en français avant Brantôme et sont courants au XVIe s. (Huguet, IV 35 et V 768).

24. Il est évident que les mots *brutte* :

> II 52 *le capitaine de l'isle d'Isquie advertist par trois vollées de canon que la mer estoit brutte (ilz usent de ces motz pour dire qu'il y a corsaires en mer)*,

et *castellucio* (non pas *castellaccio* comme l'écrit M. Stevens, p. 115, 138) :

> III 56 *que M. de l'Escun, Thomas de Foix, portoit ce nom de l'Escun et la seigneurie d'un castellucio (usent-ils de ce diminutif pour le déprimer), autant à dire un petit chasteau ou chastellet*,

sont cités comme étant des mots italiens (*brutte* pour *brutta*) — on pourrait même les mettre entre guillemets — et qu'ils ne peuvent pas être considérés comme des emprunts.

25. Le mot *esclavitude* pose un problème tout particulier. Il y en a de nombreux exemples chez Brantôme : IV 193 *il est aussitost libre et hors de toute esclavitude et captivité* ; IV 194, *de n'admettre point de telles servitudes et esclavitudes* : V 67 ; IX 57, 104, 700.

D'après M. Stevens (p. 117), il provient de l'italien *schiavitude*. Mais, d'après Prati (p. 879), il n'est pas attesté en italien avant le XVIIe s. (Oudin) ; de même en espagnol, où Corominas (II 349) ne trouve pas d'exemples d'*esclavitud* avant le début du même siècle. En dehors de Brantôme, les seuls exemples d'*esclavitude* dans Huguet (III 614) sont tirés des *Arrests prononcés en robe rouge* de Du Vair et d'un sermon (1620) de S. François de Sales.

Il ne paraît donc pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de répondre à la question de savoir d'où Brantôme a tiré ce mot.

26. *Bouffonnesque* : II 264 *si y avoit fort bonne grâce bouffonnesque* ; II 254 ; IX 639.

Stevens (p. 112) : « facétieux. Ce mot ne se trouve que dans Cotgrave. Il est probable que Brantôme a forgé cet adjectif. Il manque dans les listes d'emprunts dressées par Brunot et Petit de Julleville. Le suffixe

-esque s'introduit en France à la suite de mots comme arabesque, barbaresque, bateleresque, grotesque. »

C'est justement parce qu'il est formé d'un radical français et d'un suffixe qui s'était pour ainsi dire naturalisé en français que ce mot ne figure pas dans les listes des italianismes : il n'en est pas un.

27. Sont à considérer comme des cas douteux les mots *putanesque* et *jovanotte* :

(i) *putanesque* : IX 94 *après avoir songé assez, se douta de quelque fourbe et astuce putanesques.*

Stevens (p. 123) : « à la manière d'un (*sic*) putain ; désinence italienne -esque. »

Huguet (VI 252) cite deux exemples de *putanesque*, adjectif, l'un de Vauquelin (*Sat.*, *A. J. A. de Baïf*), l'autre de Brantôme (IX 94).

En italien, *puttanesco* est attesté pour la première fois dans la *Vita* de Benvenuto Cellini (ouvrage composé 1558-66) (Prati, p. 804). Rien ne s'oppose donc à ce que *putanesque* soit un emprunt à l'italien (bien qu'il soit toujours possible d'y voir, en revanche, une formation purement française), mais que Brantôme lui-même l'ait introduit en français est loin d'être prouvé.

(ii) *jouvenet, jovanotte* : V 247 *tout jouvenet qu'il estoit de l'aage de treize ans* ; IX 262 *aussi estoit-elle fort jovanotte pour estre grasse* ; I 197 (*jouvanet*) ; V 115 (*jouvenet*).

Stevens (p. 121) : « *Jovanotte, jouvenet*, — jeunette ; de l'italien, *giovanetta* ; en espagnol, *jovaneta.* » Brunot (II 211) et Mlle Wind (p. 182) dérivent le mot, eux aussi, de l'italien.

Brantôme emploie des formes en *-et* et en *-ot*. Des formes correspondantes existent non seulement en italien mais encore en occitan :

(*a*) formes en *-et* : Raynouard, III 594, *jovenet* ; Mistral, II 166, *jouvenet* ; Palay, p. 593, *joenét* ;

(*b*) formes en *-ot* : Mistral, II 166, *joubenot* (Gascogne) ; Palay, p. 593, *joenòt* ; *FEW*, V 93, *xoubenot* (Castres, Tarn).

28. *Percet* : VI 306 *il y eut un paysan qui avoit apporté un plein pannier de percez très-beaux.*

Stevens (p. 123) dérive le mot *percet* de l'italien *persica*, alors que le grand écart entre les deux formes et la différence de genre rendent cette hypothèse peu probable. Le mot est occitan, et plus exactement limousin ou périgourdin :

(*a*) Mistral, II 555, sous *pessègue* (m.), donne comme formes dialec-

tales limousines *proussèt*, *pressè* et *persè*, et ajoute « en Limousin et Guienne on nomme *persè*, *pressè*, *persèc*, les pêches mâles, dont la pulpe est adhérente au noyau..., et *pressèjo* les pêches femelles, dont la chair se détache facilement. »

(*b*) L'*ALF*, carte 987 ' (un noyau) de pêche ', donne des formes comme *perse(t)*, *prese(t)*, *pereɛ*, *preɛɛ(t)*, etc. dans les départements de la Dordogne, du Lot, du Cantal, de la Corrèze et le nord de la Gironde, et dans quelques points dans les départements avoisinants.

29. A la liste que donne M. Stevens des italianismes attestés pour la première fois chez Brantôme il faut ajouter le suivant (il y en a peut-être d'autres) :

procache ' message ' < *procaccio* : VII 187 *j'allois un jour à Naples avecques le procache*; VII 187-188 *il ne faut point demander si l'on est mal traicté par les mains de ce procache*.

Il s'agit probablement d'un terme technique. Huguet (VI 197) ne signale ce mot que chez Brantôme.

30. Que Brantôme emploie des italianismes qu'il a puisés lui-même dans leur langue d'origine, on ne peut guère en douter. Mais quand on prend en considération la vaste étendue de son œuvre, on se rend compte que, s'il emploie librement les italianismes qui avaient cours dans le français de son époque (M. Stevens en donne plus de soixante), l'influence directe de l'italien sur son vocabulaire n'est pas très profonde.

V. Premières conclusions.

31. Il est facile d'exagérer l'influence directe des langues étrangères littéraires, c.-à-d. l'espagnol et l'italien, sur le vocabulaire de Brantôme. Abstraction faite des mots étrangers qu'il cite comme tels ou qu'il emploie de façon éphémère en les francisant tant soit peu en traduisant de l'espagnol, cette influence s'avère en réalité plutôt restreinte.

On sait que les écrivains français du XVIe et du début du XVIIe s. en général étaient peu influencés par l'espagnol et il n'y a aucune raison de supposer que Brantôme fasse exception à la règle.

Pour ce qui est de l'italien, tout ce que l'on peut mettre plus ou moins incontestablement sur le compte de Brantôme, c'est une poignée de mots tels que *fructerol*, *mezze partye*, *payser* et *procache*.

VI. Influences occitanes : introduction.

32. Brantôme était originaire de l'actuel département de la Dordogne. On peut citer le passage suivant à l'appui de la thèse que Brantôme lui-même parlait un dialecte occitan (qui était sans doute le périgourdin) : en parlant d'un soldat gascon, Brantôme dit (IV 38) :

> « et en entrant plus advant en raisons, il va représenter les changemens du monde et de la fortune, en disant : 'Il n'y a rien que nous avions le roy Navarre, ares il est pour vous autres... Quel revers de fortune ! ' Et disoit cela si naïfvement en son gascon que, si je le pouvois bien mettre par escrit par bonne ortographe, comme je le parlerois, il fairoit bon l'ouyr. »

33. Quelles influences occitanes peut-on déceler dans la langue de Brantôme ?

Gehring, ayant parlé des éléments espagnols, continue (p. 5) :

> « Schliesslich kann aber Brantôme auch das heimische Gaskognisch nicht verleugnen, und ganz Franzose, wie er der Sprache nach geworden zu sein scheint, verrät der Ausdruck, in grammatikalischer wie in lexikalischer Hinsicht, eben doch auch den Gaskogner. »

Pour Dujarric-Descombes (p. 4), Brantôme « gardait une secrète prédilection pour le parler du Périgord. Si dans ses chroniques il se complaît à franciser parfois certains mots italiens et espagnols, c'est à l'idiome périgourdin qu'il fait de préférence des emprunts. »

M. Stevens estime au contraire (p. 138) « qu'on a exagéré l'influence gasconne sur la langue de Brantôme ».

VII. Occitanismes dans le vocabulaire de Brantôme.

34. D'après M. Stevens (p. 137), Brantôme aurait forgé seulement trois mots venant du « provençal » : *fadat*, *fougon* et *tracquet*.

35. *Fougon* : IV 152 *ce brave et vaillant chevallier donc ayant sauté dans une des gallères ennemyes..., vint au fougon, et là prend un tizon de feu*. Nous avons affaire à un terme technique du langage maritime, et *fougon* dans ce sens — et que ce soit ou non à l'origine un occitanisme n'a pas d'importance à cet égard — existait déjà en français :

Huguet (IV 181) : « mot d'origine vénitienne. Cuisine d'une galère ».

Il renvoie à Rabelais (2 ex.), à Belleau, à Monluc, et à Brantôme, IV 152.

FEW (III 652) : « ... pr. *fugoun* ' fourneau de cuisine portatif ' ; Barc[elonnette] *fougoun* ' fourneau ', mars[eillais], ' fourneau de plâtre..., Nice *fogon* ' foyer '..., sodann aus dem pr. in die fr. marinesprache übergegangen, daher mfr. nfr. *fougon* ' foyer de la cuisine sur un vaisseau ' (seit Rab[elais] 1546), mfr. *fogon* Cotg[rave] 1611... »

36. (a) *Fadat* : VII 110 *car j'ay veu force de ces grands n'estre pas plus habiles que les petitz, voire très badautz et fadatz de nature et d'art.* Stevens (p. 126) : « niais, imbécile, nigaud ; du provençal. » Mistral, I 1088, *fada* ' niais ' ; *FEW*, III 433 a : « apr. *fadar.*,. ; npr. lang. *fada* ' ensorceler ', Mars[eille] *fadar.* »

(b) *Tracquet* : VI 194 *où s'estant saisy d'une porte, donna le premier d'un coup de tracquet dans le corps d'un bourguemaistre de la ville.*

Stevens (p. 127) : « Petit poignard. C'est un mot emprunté au provençal par Brantôme... » Il renvoie à Mistral [II 1026 *traquet* ' petit poignard '], Honnorat et La Curne. Voir aussi Palay, p. 977, *traquét* ' arquebuse à rouet et aussi petit poignard (vieux). '

37. M. Stevens donne divers périgourdinismes, dont on peut retenir les suivants [1] :

(i) *husse* : V 336 *et y combattit et fit si bien qu'enfin il eut une grande harquebuzade au-dessus de l'husse de l'œil.*

Stevens (p. 126) : « orbite de l'œil. Bien que ce mot se trouve en ancien français, il est probable que Brantôme l'a appris en Périgord. » Il renvoie à Dujarric-Descombes.

1. Je laisse de côté les mots suivants considérés par M. Stevens comme des périgourdinismes : (i) *s'avezer* ; ce mot est probablement un occitanisme, mais cela n'est pas tout à fait certain, v. inf., § 49, (iii) ; (ii) *plamussade* ' tape, claque ', IX 285 (Stevens, p. 127) — Stevens renvoie à Dujarric-Descombes, mais je n'ai trouvé le mot dans aucun dictionnaire ni glossaire ; (iii) le mot *treper*, ' fouler ', IX 342, donné par Stevens (p. 133) comme un occitanisme est attesté en ancien et en moyen français dans de nombreux textes (Godefroy, VIII 42) ; (iv) le mot *tridet*, de sens tout à fait obscur : V 207 *et je jure Dieu et le proteste que je me souciois autant de cet estat que de tridet*, VII 364 *à quoy y ont autant songé qu'en tridet*. Stevens (p. 64.) traduit ' poussin de la draine, grive sédentaire d'après la langue périgourdine ', et renvoie à Dujarric-Descombes et à Daniel [I 186 petite grive, *tridet* ; cf. Mistral, II 1047 *trido*, Palay, p. 985 *tridàt*, *tride*]. Lalanne, pourtant, s'exprime (X 379) avec bien plus de circonspection : « Tout ce que je puis dire, et vraiment ce n'est pas grand-chose, c'est que en périgourdin *trido*, *tridou* (turdus) signifient grive et petite grive, et que *terida* en languedocien désigne une espèce de bruant ». L'identification du *tridet* de Brantôme avec *tridet* ' grive ' demeure incertaine.

Les seuls exemples qu'en donne Godefroy, IV 474, sont : *Le suppliant frappa Jehan Chiron... d'un baston sur l'eusse de l'œil* (1453. Arch. JJ. 182, pièce 7) et Brantôme, V 336. Il traduit 'coin'.

FEW, VII 262 b (sous *ŏbex*) : « Alim. [= vieux limousin] 'sourcil' (1455...), mfr. *eusse* (1453), *husse* (Brantôme), *usse* D'Aubigné » ; suivent des renvois à de nombreux dialectes d'oc et d'oïl (sud) et à l'*ALF* 287. Musset, III 285 : *husse* 'sourcil'.

D'après l'*ALF* 287 'cil', *us* se rencontre dans le sud des départements des Deux-Sèvres, de la Vienne et de Charente-Maritime, dans le nord-ouest de la Dordogne (point 611) et dans l'est de la Gironde ; la carte 1257 'les sourcils' donne *us* pour approximativement la même région, plus le nord de Charente-Maritime et moins l'ouest de la Charente et le point 611 dans la Dordogne.

Il paraît donc certain que nous avons affaire ici à un occitanisme, mais que le mot *husse* est à traduire non pas 'orbite de l'œil' ou 'coin' mais 'cil' ou 'sourcil'. (Rappelons que d'Aubigné, qui emploie le mot lui aussi, était originaire de la Saintonge.)

(ii) *moucle* : VI 36 *mesmes que les capitaines et soldatz vesquirent fort longtemps de coquilles et moucles.*

Stevens (p. 126) : « moule, poisson ; mot périgourdin. » Il renvoie à Dujarric-Descombes.

Le mot ne figure pas dans Mistral et Palay, mais on le trouve dans les ouvrages suivants : Daniel, p. 248 : « *moule* (mollusque) ; mouncle » ; Musset, III 525 : *moucle* (mytilus edulis) 'moule' ; Verrier-Onillon, II 44 : *moucle, mouque* 'moule, sorte de mollusque, coquillage'. Huguet, V 351, cite, en plus de Brantôme, VI 36, un exemple tiré de Palissy (originaire de l'Agenais).

Le mot existe donc également dans les parlers d'oïl du sud-ouest, mais chez Brantôme c'est évidemment un occitanisme.

38. On relève chez Brantôme de nombreux occitanismes dont M. Stevens ne parle pas ou qu'il ne considère pas comme tels. (Parmi les mots dont il sera question dans ce paragraphe, certains sont attestés également dans divers parlers d'oïl. On est pourtant en droit de supposer que, là où il s'agit de mots du terroir, c'est à son propre parler, c'est-à-dire à un dialecte occitan, que Brantôme les doit.)

(i) *accarer* : voir plus haut, § 18 (i), les raisons pour lesquelles *accarer* 'viser' (II 379) est à considérer comme un occitanisme.

(ii) *ademal* : III 189 *il nous estoit fort ademal de luy changer de nom* ;

V 52 *auxquels il leur estoit fort à de mal qu'ilz ne menassent les mains à si bonne et belle occasion.*

Huguet, V 95, ne cite que ces deux exemples.

Tandis que la forme *a-de-malos* 'méchamment, etc.' est attestée dans divers dialectes occitans (Mistral, II 257, sous *malo*; Palay, p. 14, *a de males*, cf. *ibid.*, *à-de-boû*, *à-de-bounes*; *FEW*, VI 125 b), je n'ai trouvé *ademal* que dans des dialectes d'oïl du sud-ouest : Musset, I 44 : (trouver) *ademau* « Locution qui exprime le sentiment que l'on éprouve de l'absence de personnes avec lesquelles on avait de bons rapports ; de privation de choses dont on était habitué à se servir » ; Verrier-Onillon, I 15, *ademal* : « ne s'emploie que dans la loc. : *Eter ben ademal*, être bien ennuyeux, bien pénible, bien désavantageux » ; voir aussi *FEW*, VI 125 b.

Bien qu'il ne soit pas certain donc que la forme *ademal* existe en occitan moderne, la coexistence de *a-de-malos* dans de nombreux dialectes occitans et de *ademal* dans des dialectes d'oïl du sud-ouest nous autorise à considérer *ademal* chez Brantôme comme un occitanisme.

(iii) *arregarder* : I 345 *qui les arregarda de travers*; V 5 *tout le monde l'arregardoit fort attentivement*; II 15, 198, 220; IV 104, 303; V 5, 125, 154, etc.

Huguet, I 295, donne 13 exemples, tous de Brantôme. Voir Mistral, I 139, *arregarda*; Palay, p. 847, *arregardà*.

(iv) *cabron* : voir plus haut, § 14, les raisons pour lesquelles ce mot est à considérer comme un occitanisme.

(v) *cavaller* : VI 97 *il a été guetté, cavallé, vendu, attenté et conjuré en toutes façons*; VI 336 *après l'avoir longtemps guetté et cavallé*; VII 286.

Huguet, II 133 (*cavaler*, 'poursuivre' ne donne que ces trois exemples. Le mot n'est pas dans Godefroy. *FEW*, II 9b, donne seulement *chevaler* : « Mfr. nfr, *chevaler*, v. a. 'poursuivre' (seit 15. Jh., A. Chartier-Malherbe), centr. 'poursuivre à cheval'... »

Mistral, I 507, *cavala* 'poursuivre à cheval'.

Pour *caballar* le *Dicc. de la Acad.* donne seulement 'andar frecuentemente a caballo'; pour *cavallare*, le *CID* (qui indique que le mot est desuet) donne uniquement '*tr.* to mount, to ride; *intr.* to go riding.'

Seul l'occitan, donc, offre le sens qu'il faut.

(vi) *escalabrous, escalabreux* : II 10 var. *il estoit mutin, fort escalabrous*; VII 107 *ledit sieur de Marueil... vesquit encores plus de quinze ans après, tousjours aussi brave et vaillant que jamais, et tousjours escalabroux et que-*

relleux ; II 236 *bien qu'il fust un jeun'homme fort escallabreux, querelleux et prompt de la main...* ; VI 200 366.

Huguet III 585-586, donne 2 exemples d'*escalabrous* et 3 d'*escalabreux* ' de caractère vif, difficile, emporté ', tous de Brantôme (+ 7 exemples de *scallabreux*, également de Brantôme). Le mot manque dans Godefroy.

Mistral, I 976, *escalabrous* ' scabreux, abrupt ; difficile, bizarre, rude ' ; Palay, p. 414, *escalabroùs*.

Des formes parallèles n'existent ni en espagnol ni en italien littéraire. Battisti et Alessio, V 3364, sous la rubrique *scalambrone*, renvoient à une forme pisane, *scalabroso* ' pericoloso, « scabroso » ', mais, évidemment, cela n'empêche pas de prononcer *escalabrous* un occitanisme. (La forme *scalabreux* est peut-être un ' faux italianisme '.)

(vii) *Francimand* : I 104 *je parlois lors espagnol aussy bien que mon franciman* ; VII 200 *les François s'en accommodent aussy bien que les autres, et mesmes les Gascons, voire plusieurs Francimans* ; V 84 *ceste compagnie... laquelle auparavant M. d'Humières, lieutenant, n'avoit composée que de Picards, vieux censiés et francimans.*

Huguet, IV 197, ne cite que ces trois exemples. Le mot manque dans Godefroy.

Mistral, I 1175, *franc(h)iman* ' Français du Nord, qui parle naturellement le français, homme d'outre-Loire ' ; Palay. p. 498, *franc(h)imàn* ' celui qui affecte de ne savoir parler que français et qui le parle mal ; t[erme] de moquerie ; mauvais langage français '.

(viii) *jolet* : IX 92 *crestez comme petits cocqs ou joletz qui ont mangé force millet le soir* ; IX 222 *et se fait aussi plus grand massacre en général de ces joletz et petits coqs qu'en l'hyver des grands cocqs* ; IX 222 *les petits cocqs et jollets.*

Godefroy, IV 640, et Huguet, IV 721 ' petit coq ', ne citent que Brantôme pour ce mot.

FEW, IV 46b : « Mfr. *jolet* ' jeune coq ' Brantôme, ang. poit. saint. id., ... centr. *jaulet...*, périg. *jolé*, « plus diverses formes dialectales en *-a-* (*jalet*, *galet*, etc.). Béronie, p. 68, *dzoletou* ' petit coq ' ; Musset, III 332, *jollet* ' petit coq '.

(ix)*en là* : VI 351 *un parc de brebis et moutons, dont usent les pastres en là pour y retirer et resserrer leur bestial* ; VII 133 (même texte, mais *retenir* pour *retirer*).

Huguet, IV 744 ne donne que Brantôme pour *en là* ' là, en ce lieu ' [1].

1. Il trouve *plus en là* ' plus loin ' et *un peu en là* ' un peu plus loin ' chez d'Urfé.

Mistral, I 925 *en là* 'en delà, plus loin, là-bas'; Palay, p. 390, *enlà*, *en-là* 'au loin, loin, plus loin, delà, au-delà, là-bas'; Alibert, I 186, *enlà* 'de ce côté là'.

(x) *naze* : VI 377 *de donner encore et de plus une grande estaffilade sur la naze et le visage*; VII 24 *la poincte de la naze* (Brantôme traduit ici de l'espagnol, *la punta de nariz*).

Huguet, V 410, ne donne que ces deux exemples. *FEW*, VII 33a, « Mfr. ... *naze* f.* Brantôme, lim. *nasas* f. pl. 'narines', b[as] lim. *nazas* 'larges narines' » (Note de l'éditeur : * « Diese form aus dem occit. übernommen. Die occit. form ist wohl als kollektiver plural auf *-a* in der bed. 'nasenlöcher' entstanden, entsprechend den namen anderer paarweise vorkommender körperteile. ») Guillaumie, p. 126 (par rapport au cheval) : « *la nasa* (f. plur.) ou *la nara* : 'les naseaux'. »

(xi) *nore* : VII 339 *la reyne d'Escosse sa nore*; IX 521 *comme il* [le père] *eut demandé et au fils et à la nore comme ils se trouvoient en maryage* (et 4 autres exemples à la même page).

Stevens (p. 74, sous *L'apport des langues anciennes*) : « bru ; du latin, *nurus*. Ce mot, d'un usage restreint au XVIe siècle, vient du gascon et disparaît tôt. Il existe également dans d'autres parlers, ceux de l'Aunis et du Poitou, par exemple... ».

Godefroy, V 527, et Huguet, V 448, citent Brantôme VII 339 et IX 521 et un autre exemple tiré de la *Chronique bordelaise*. *FEW*, VII 246 : « Apr. *nora* f. 'belle-fille'..., mfr. *nore* (1466..., Brantôme ; Bordeaux 16 jh...) », avec une liste de formes dialectales occitanes et franco-provençales. Voir aussi *ALF*, carte 1477. Pour *noro*, *nore* 'bru', voir Mistral, II 412 ; Palay, p. 702 ; Béronie, p. 159 ; Musset, IV 24.

(Les formes espagnole et italienne correspondantes sont *nuera* et *nuora*.)

(vii) *percet* : nous avons déjà montré, § 28, que ce mot est incontestablement un occitanisme.

(xiii) *pour l'amour de* 'à cause de'[1] : III 402 « *Vous la* [c.-à-d. l'écharpe (il porte le bras en écharpe)] *portez pour l'amour de la goutte* » ; V 411 *qui nous vint prier de ne pas partir encor pour l'amour de ceste allarme*; IX 9 *que toutes ses autres chambres estoyent dégarnies pour l'amour de la guerre*;

1. Je laisse de côté les exemples tel que V 173 *nostre reyne Marguerite, qu'il entreprit et chassa si ignominieusement de sa ville d'Agen, laquelle il pouvoit bien espargner pour l'amour de la reyne sa mère* où *pour l'amour de* peut toujours garder quelque chose de sa valeur originale.

IX 600 *ilz luy en vouloient fort, pour l'amour de la feste de la Sainct-Barthélemy, au moins les princes protestants* ; III 45 ; V 213, 411 ; IX 28 ; X 33.

Huguet, I 198, donne 9 exemples, dont 8 de Brantôme (l'autre est dans le *Pompée* d'Amyot).

Dans le domaine gallo-roman, l'expression en question existe à l'époque actuelle seulement en occitan, en franco-provençal [1] et dans les dialectes d'oïl du sud-ouest et du nord (wallon) (*FEW*, I 90a) [2]. Elle est très répandue en occitan : Mistral, I 87 et 89, *per amo(u)r de* 'à cause de'; Palay, p. 754 *per-amoù de* ; Daniel, p. 61, *à cause de*, donne *uniquement* 'pèr l'amour de, pèr mo(u)r de' ; pour l'ancien occitan, Levy donne, I 59, *per amor de* 'um... willen, wegen'. *Pour l'amour de* 'à cause de' est attesté — mais rarement — en ancien français [3], mais surtout (uniquement ?) dans des textes provenant du nord et de l'est [4].

(xiv) *pour l'amour que* 'parce que' : III 343 *et M. le connestable l'ayma pour l'amour que le roy l'aymoit* ; V 222 *si continua-il tousjours le siège, pour l'amour que son père luy avoit recommandé à sa mort la prise de cette place.*

Huguet, I 199, en donne 2 exemples, Brantôme V 222 et Lemaire de Belges, *Illustr.*, II 3.

Pour cette locution en occitan, voir : Mistral, I 87 (*amor*) et I 89 (*amour*), (*pèr*) *amor que, pèr* (*l'*) *amour que*, etc. 'd'autant que, parce que' ; Palay, p. 754, type *Permoù qu'y bau* 'parce que j'y vais' ; Daniel, p. 267 *parce que* 'pèr amor que, pramo' ; Alibert, I 230 (*per*) *amor que* 'parce que'. (Levy, I 59, donne seulement *per amor que* 'damit'.)

L'expression est caractéristique non seulement de l'occitan mais encore des dialectes d'oïl du nord (ce qui l'explique chez Lemaire de Belges) et de l'est (*FEW* I 90a). Godefroy, I 275, en donne un seul exemple, relevé dans la *Prise de Pampelune*.

(xv) *prime* 'printemps' : VII 414 *ceste prime... vint si tardive* ; VII 415 *que ceste prime avoit changé sa belle et plaisante saison en un ord et fascheux yver* ; IX 609 *encores que la niepce soit plus jeune en sa prime* (traduction de : *Aunque la nieta sea por su verano mas moza*).

Godefroy, VI 405, et Huguet, VI 186, donnent seulement des exemples

1. Voir *Glossaire... de la Suisse romande*, I 368.

2. Pour le wallon, voir M. Wilmotte 'Wallon *plamou*', in *Mélanges Jeanroy*, 1928, p. 195-198.

3. Godefroy, VIII 111 ; Tobler-Lommatzsch, I, col. 364.

4. J'espère consacrer ailleurs une courte note à ce point.

relevés chez Du Bartas (un Gascon) et Brantôme. Pour *primo* 'printemps', voir Mistral, II 649; Palay, p. 810; Béronie, p. 323; Daniel, p. 292. L'*ALF* carte 1093, donne *primo* pour une bonne partie du Massif central (mais *printemps* pour tout l'ouest de la région occitane, y compris le département de la Dordogne).

(xvi) *quite* 'même'. Ce mot est d'un emploi fréquent chez Brantôme, p. ex. I 119 *jusques au quite roy Charles VIII*; V 240 *les quites vois populaires*; V 370 *un quicte forgeron*; VI 97 *de la quicte eau*; etc.

Stevens (p. 57): « c'est un mot gascon. » Il renvoie à Mistral.

Huguet, VI 297, relève cet emploi uniquement chez Brantôme.

Mistral, II 678: « locutions limousines, toulousaines et gasconnes: *n'ai pas un quitè liard*... [etc.] »; Daniel, p. 239 « *même les animaux*: lous quiteis alimaus »; cf. Palay, p. 825-6; Béronie, p. 227.

(xvii) *rommeau*: VIII 124 *aux abois et au rommeau de la mort*.

Stevens ne relève pas ce mot, dont Lalanne dit (X 355): « je n'ai trouvé dans aucun lexique ce mot que l'on peut expliquer par *râle*, en le rapprochant du verbe *roumer* 'respirer avec oppression et bruit', donné dans le *Gloss. du centre de la France*, de Jaubert. » Des formes analogues sont pourtant attestées dans de nombreux dialectes d'oc et d'oïl du centre-ouest:

Daniel, (*a*) p. 9: *agonie* 'roume, rouméu, agounío', *agoniser* 'agounisâ, èsse au roume — au rouméu', (*b*) p. 301: *râle, râlement* 'roume, raume, ranquil, grilet, raumel, raumèu, roumèu, sanglou, sarjo', Verrier-Onillon, II 218 *rômion* 'bruit sifflant dans la poitrine et dans la gorge. Râle de l'agonie' (on renvoie à Brantôme, VIII 124); Musset, IV 424, *roumeau* 'enrouement, hoquet...; râle de la mort'.

(xviii) *tau, tahu*: I 283 *le tau estoit couvert d'un fort beau drap*; II 201 *qu'on porteroit sur son tahu, où estoit le corps, les clefz, en signe d'obédience et humilité*.

Stevens, p. 107, donne ce mot sous l'apport espagnol: 'cercueil... *Tahut* était une espèce de navire, terme inconnu en dehors de Rabelais et identique au vieux mot *tahut*, cercueil (d'origine méridionale: toulousain *tahut*, bière ou cercueil (Doujat))... Godefroy attribue le mot à Brantôme. Nous croyons qu'on peut le dériver du mot espagnol, *ataud* avec le même sens, en supposant que le 'a' soit tombé à cause de la déglutination. Comparez des cas analogues: '*atavia*, qu'il faut supposer déglutiné en *tavia* dès le ve siècle pour expliquer le vx. fr. *taie*, grand-mère;

griotte, prêle, XVIe siècle, d'*agriotte, asprelle*'. » [1] Il n'y a évidemment pas besoin de recourir à un mot espagnol qui (sans parler du fait que la déglutination d'*a* pour donner l'article *la* ne peut se produire qu'avec des substantifs féminins et est donc exclue ici) présente des difficultés du point de vue de la forme, là où l'occitan offre des formes qui correspondent exactement à celles qu'emploie Brantôme :

Mistral, I 160 *atahut, taiut, tau,* etc. ' bière, cercueil, catafalque ' ; Palay, p. 79 *atahùt, ataüt, tahùc,* ' tombeau, catafalque ' ; id., p. 941 *taüc, tabùc, tahùc, tahùt*' cercueil, tombe, tombeau ; catafalque ' ; Béronie, p. 276 *ta-ü* ' décoration funèbre qu'on élève au milieu d'une église pour y placer le cercueil ou la représentation d'un mort auquel on veut rendre les plus grands honneurs : catafalque ; 2. forme de cercueil sur lequel on étend un drap noir mortuaire ' ; Daniel, *Dict. fr.- périg.*, p. 61 *catafalque* ' tau, tei, tès ' ; id., p. 63 *cercueil* ' caisso, tei, tau, tès '. Le mot existe en vieil occitan, Raynouard, V 307 *tauc* ' cercueil, bière ' (un seul exemple, de Sordel).

(xix) *tourner faire* ' refaire ' : III 301 « *et me tournez trouver demain* » ; V 392 *j'avois très bien résolu de le tourner voir* ; IX 261 *et oncques plus ne la tourna visiter.*

Mistral, II 1010 *tourner dire/faire/legi/mena/toumba* ' répéter, refaire, ramener, relire, retomber ', *me lou tournarès baia* ' vous me le rendrez ' ; Palay, p. 837 (article *re*) : « la réitération se traduit souvent par *tournà* avec l'infinitif du verbe ; c'est ainsi qu'on dit *rehà, arrehà* et *tournà hà,* pour refaire, *rebastì* et *tournà bastì* pour rebâtir, etc. »

On remarquera que, tandis que l'espagnol et l'italien font précéder l'infinitif de la préposition *a* (*volver a decir, tornare a dire*), la construction employée par Brantôme — *tourner* + infinitif pur — correspond à la construction occitane.

(xx-xxi) On ajoutera à cette liste quatre occitanismes relevés par M. Stevens, *fadat, tracquet, husse, moucle* (v. *sup.*, §§ 36-37).

VIII. Occitanismes dans la syntaxe de Brantôme.

39. Tout lecteur de Brantôme doit être frappé par un fait curieux, à savoir l'accord du participe passé *été* là oú il est construit avec l'auxiliaire *avoir*, p. ex. I 213 *ell'y a estée* ; I 123 *nos braves roys françoys, qui de*

1. ' Dauzat, A., *Histoire de la langue française*, p. 233 ' (note de Stevens).

tout temps immémoriaux avoyent estés si francz et loyaux ; I 124 *les personnes qui avoyent estées condemnées.*

40. Brantôme emploie les quatre constructions suivantes :

(i) Type : *elle a esté*
(ii) Type : *elle a estée*
(iii) Type : *elle est estée*
(iv) Type : *elle est esté* (plutôt rare).

La construction *estre esté(e)(s)* est évidemment un occitanisme qui, au XVIe siècle, se rencontre non seulement chez Brantôme mais encore chez d'autres écrivains méridionaux, tels que Monluc, d'Antras et Henri IV [1]. (Gehring se trompe en déclarant, p. 97, « dass Brantôme die Zeiten der Vergangenheit von *estre* fast regelmässig mit *estre* bildet, nur selten mit *avoir* » ; dans le t. IV, par exemple, nous relevons 62 exemples du type *estre esté(e)(s)* contre 156 du type *avoir esté(e)(s)*, et ces proportions sont confirmées par des sondages faits ailleurs.)

41. Que dire de la construction *elle a estée*, qui n'est pas caractéristique de la plupart des parlers occitans et que Lanusse ne relève pas chez les auteurs gascons qu'il étudie ? Gehring se contente de dire, p. 98, à propos de la construction *avoir esté*, « *esté* darf auch dann verändert werden ».

Or, cette construction est très fréquente chez Brantôme. Si, dans le t. IV, nous laissons de côté les 116 exemples d'*avoir esté* et les 43 exemples d'*estre esté* où le sujet est du masculin singulier et qui ne montrent donc pas l'accord, nous arrivons aux chiffres suivants :

Type *elle a estée, ilz ont estés* :	21
Type *elle a esté, ilz ont esté* :	19
Type *elle est estée, ilz sont estés* :	16
Type *elle est esté, ilz ont esté* :	3

L'accord avec *avoir*, quoique bien moins régulier qu'avec *estre*, se fait donc dans la moitié des cas [2].

D'où vient la construction *elle a estée, ilz ont estés*, qui semble être attes-

1. Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon...*, p. 427 ; Gehring, p. 97. Lanusse n'étudie pas Brantôme, qui n'est pas Gascon.

2. Il faut souligner que le T. IV de l'édition est basé sur un manuscrit corrigé de la main de Brantôme (voir IV 1, note 1). Dans les parties du texte basées sur une copie de 1646 (p. ex. II 283-III 413) ou sur la première édition imprimée (p. ex. le texte de la majeure partie des *Dames galantes*, IX 3-529), la construction ne se rencontre pas, ayant été éliminée, apparemment, par le copiste ou l'éditeur.

tée, dans le langage littéraire, uniquement chez Brantôme ? La carte 521 de l'*ALF* '(la chaleur) a été (tardive)' donne des renseignements très suggestifs. A l'époque moderne, des formes telles que *a estado* (= 'a étée') se rencontrent uniquement dans une zone restreinte située vers le nord-ouest du Massif central (points 506, 603, 604, 607, 608, 612, 614, 702, 704, 707, 708, 801 de l'*ALF*) et qui comporte le sud et l'est de la Haute-Vienne, le nord de la Dordogne et de la Corrèze, le sud de la Creuse et l'extrême nord du Cantal et du Puy-de-Dôme. Il s'agit d'une aire située entre les parlers d'oïl, qui ont le type (*elle*) *a été* et la plupart des parlers d'oc, qui ont le type *es estado* (= 'est estée'). On est donc en droit de supposer que Brantôme, originaire de la Dordogne, emploie en français cette construction qui est caractéristique de son parler local.

IX. Valeur linguistique des occitanismes.

42. Tandis que les italianismes — c.-à-d. les mots de source italienne puisés directement dans leur langue d'origine — sont plutôt rares chez Brantôme et les hispanismes certains pratiquement inexistants, les occitanismes sont *relativement* fréquents. N'exagérons pas : une vingtaine de mots dans tout l'œuvre de Brantôme, ce n'est tout de même pas énorme, mais cela suffit — compte tenu surtout du fait que certains de ces mots se rencontrent plusieurs fois et que la construction occitane des temps composés est même fréquente — pour que l'on se demande pourquoi cet écrivain, qui avait des connaissances de deux langues romanes littéraires, subit plus profondément l'influence d'une langue qui, à son époque, n'existait qu'en tant que patois non-écrit.

43. Certains des occitanismes en question correspondent assez exactement à des mots français et ne comblent aucune lacune (*arregarder, pour l'amour de/que, prime,* = 'regarder, à cause de, parce que, printemps') tandis que d'autres reproduisent des idiotismes occitans n'ayant pas d'équivalent exact en français (*estre ademal, tourner faire*), ou des vocables n'ayant pas de forme étymologiquement et sémantiquement équivalente en français (*cabron, cavaller, en là, escalabrous, francimand, jolet, naze, nore, percet, tahu*).

44. Il y a deux aspects significatifs sur lesquels il faut insister :

(i) la liste des occitanismes employés par Brantôme comprend non seulement des substantifs, des adjectifs et des verbes mais encore des expressions adverbiales (*en là*) et prépositionnelles (*pour l'amour de*), une

locution conjonctive (*pour l'amour que*) et des faits de syntaxe (constructions *estre esté(e)* et *avoir estée*).

(ii) à l'exception de *tahu* — et peut-être aussi d'*escalabrous* — tous ces mots revêtent très facilement une forme française, tandis que les italianismes et les hispanismes entrés en français au XVIe siècle donnent nettement l'impression d'être des emprunts, même s'il n'est pas toujours certain de quelle langue ils proviennent.

45. La réponse à la question de savoir pourquoi les occitanismes sont relativement fréquents chez Brantôme paraît donc être la suivante :

Là où il emploie des italianismes de son crû, Brantôme en est probablement conscient, mais en employant des occitanismes il semble qu'il transpose en français — probablement sans s'en rendre compte — des mots et des tournures qui caractérisent son dialecte occitan. Il s'agirait donc, dans ce cas, non pas d'emprunts voulus à une autre langue, mais d'une interférence occitane dans le français de Brantôme.

46. Il est évident que nous n'étudions pas ici la *langue* de Brantôme (au sens saussurien), la langue étant « un système grammatical cohérent et complet appartenant à un ensemble d'individus » [1]. Mais est-ce que nous étudions seulement la *parole* de Brantôme, c.-à-d. des actes linguistiques purement momentanés et qu'on pourrait même considérer comme des lapsus attribuables à un manque d'attention de la part de l'auteur ? On a l'impression qu'il s'agit de quelque chose de plus profond, que le français, tel qu'il existe à l'état de système dans le cerveau de Brantôme, est caractérisé par une certaine teinture occitane. Nous aurions donc affaire à l'*idiolecte* de Brantôme, à ce qu'on a défini comme l'« ensemble des habitudes caractérisant le parler d'un individu appartenant à une communauté linguistique définie », ou comme un « système particulier propre à un individu, à un moment donné de son histoire et réalisant une variante individuelle de la langue » [2].

47. Si l'on accepte cette différence fondamentale entre les valeurs linguistiques des éléments italiens (et, éventuellement, espagnols) d'une part et des éléments occitans de l'autre, il s'ensuit que la plupart des mots d'origine douteuse et qui pourraient venir théoriquement de l'espagnol, de l'italien ou de l'occitan sont probablement des occitanismes. Cette probabilité ne nous autorise pas, évidemment, à elle seule, à affirmer dans le

1. J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, 3e éd., 1951, p. 133.
2. J. Dubois et P. Marcie, in *Le français moderne*, 32 (1964), 213.

cas d'un mot donné que c'est un occitanisme. Tout au plus pouvons-nous dire que, compte tenu de cette probabilité et des témoignages purement linguistiques se rapportant au mot en question, nous estimons — sous toutes réserves et sans nous cacher le fait qu'il entre dans notre jugement un élément subjectif — que tel ou tel mot est *probablement* un occitanisme. Dans bien d'autres cas, nous hésiterons toujours.

X. Occitanismes probables.

48. Dans les paragraphes suivants, nous passons à l'examen de certaines expressions et tournures qui peuvent être des occitanismes. Je tiens à signaler que, cette fois, à l'encontre des mots étudiés dans la section VII ci-dessus (où nous avons passé en revue des occitanismes certains dont nous avons tiré parti pour tâcher de prouver que l'idiolecte français de Brantôme était teinté d'occitan), nous avons à nous occuper d'un certain nombre de cas douteux mais que, à la lumière des considérations énoncées dans la section IX ci-dessus, on est en droit de considérer comme étant *probablement* des occitanismes. Bref, il s'agit non pas d'exemples dont on pourrait tirer argument en faveur d'une hypothèse donnée mais d'exemples avancés comme ayant une certaine valeur linguistique à la lumière d'une hypothèse établie sur d'autres bases.

59. Sont probablement à considérer comme des occitanismes les mots suivants :

(i) *s'affaner* : III 341 *affanant fort et travaillant à mériter ce qu'il a eu* ; IX 561 *ainsi que son mary s'efforçoit et s'affanoit de forcer sa forteresse* ; X 475 (dans une poésie) *Je m'estois endormy sur le bord d'un ruisseau, Afané du labeur de ma peine ordinaire.*

Huguet, I 126, sous *ahanner* 'faire de grands efforts' donne 4 exemples d'*affaner*, ces trois de Brantôme et un autre de Bugnyon (1557). Le mot n'est pas dans Godefroy, qui donne pourtant, I 172-173, parmi 51 exemples d'*ahan* un seul d'*afan*, tiré de la *Prise de Pampelune* ; il ajoute cette note : « Poitou *afan, afen*, peine, fatigue, travail, douleur ». Raynouard, II 31 donne *afanar* 'fatiguer, chagriner, prendre peine'.

FEW, I 47 b : « Afr. *ahaner*, apr. *afanar*... ' se fatiguer, souffrir... htauv. *s'affana* ' s'efforcer '..., Colognac [Gard] : *afana* ' fatiguer '... — Von der bed. 'sich abmühen' aus gelangt die sippe zu der allg. bed· von 'arbeiten' : afr. *ahaner*, apr. *afanar* » — suivent diverses formes dialectales, y compris « périg. *afanâ* 'gagner péniblement mais honnête-

ment' ». Mistral, I 36, *afana*. Guillaumie p. 146 : « Gagner se dit : *gagnā*, mais un mot très employé, pour dire qu'on gagne péniblement, c'est *afanā*. »

Malgré l'italien *affannare* et l'espagnol *afanar*, le mot est probablement un occitanisme.

(ii) *ajamber* : II 285 *duquel estoit la totalle ambition du roy son père, sans attenter ny vouloir ajamber sur un autre.*

Huguet, I 148, donne seulement cet exemple et un autre de Beroalde de Verville (1610) (' franchir'). Le mot n'est pas dans Godefroy.

FEW, II 116 b, donne *ajamber* pour les dialectes du sud, de l'est et du nord. Mistral, I 17, donne *acamba* mais pas **ajamba* ; notons toutefois que le périgourdin *jambo* ' jambe' correspond au provençal *cambo*. Pour *enjamber*, Daniel donne seulement *eijambâ*, *enjambâ*.

(iii) *s'avezer* : IX 48 *enfin elles s'y avezarent si bien qu'elles ne firent plus de scrupule d'y boire.*

Huguet, I 434, ne donne que cet exemple (' s'accoutumer').

En occitan, le verbe (*s'*)*avesa* est particulier au limousin (Mistral I 195 ; Daniel, p. 189, *s'habituer* ' s'avesâ').

Il ne peut guère y avoir de doute que le verbe est périgourdin, et c'est là la conclusion du *FEW*, XIV 561b : « Alim, *avezat* ' accoutumé' (ca. 1200), mfr. *s'avezer* ' s'accoutumer' Brantôme... » (suivent des renvois à divers patois limousins, angevins, poitevins, etc.) ; note de l'éditeur, XVI 564 b : « Das verbum ist nicht [bei Brantôme]... aus it. *avvezzare* entlehnt, soudern im occit. bodenständig und von Brantôme aus seiner heimischen mundart ins fr. umgesetzt worden. » Mais, étant donné l'existence en espagnol d'*avezar* ' acostumbrar' (*Dicc. de la Acad.*) et en italien d'*avvezzare* ' refl. : to accustom oneself, to get accustomed, to get used' (*CID*), le cas est à considérer, théoriquement du moins, comme douteux.

(iv) *brac* : voir plus haut, § 18, iii), les raisons pour lesquelles ce mot est probablement à considérer comme un occitanisme.

(v) *par cas* : II 265 *par cas, il s'en advisa un matin* ; II 280 *si par cas il venoit à estre pris* ; I 183 ; II 184, 327 ; III 305 ; IV 170 ; etc. Huguet, II 115, relève *par cas* ' par hasard' seulement chez Rabelais et Brantôme. L'expression n'est pas dans Godefroy (*cas*, I 791). *FEW*, II 481 a : « Afr. *pár cas* ' par hasard' Bozon, mfr. id. (Rab, Brantôme). »

Mistral, I 482 et Palay, p. 209, *se pèr cas* ' si par hasard, dans le cas où '.

(vi) *conquister* : I 202 *son estat de Milan, qu'il deffendit très bien, voire conquista sur nous au Piedmont.*

Huguet, II 452, ne donne que cet exemple ('conquérir').

Mistral, I 628, *counquista* 'conquérir'; Palay, p. 268, *counquistà* 'acquérir, (vieux)'. *FEW*, II 1058 a : « Apr. *conquistar* 'conquérir, gagner ; mfr. *conquester* 'conquérir', *conquister* Brantôme » — note de l'éditeur : « Brantôme hat das verbum nicht aus dem it. übergenommen, wie Wind meint [1], sondern aus dem occit. seiner umgebung ». Ce que dit le *FEW* est sans doute exact, mais l'existence de l'espagnol *conquistar* et de l'italien *conquistare* nous oblige à considérer le mot comme théoriquement douteux.

50. Pour les mots *esbarbat* 'imberbe' (I 241 — NB *sbarbat*, IX 701), *escabrous* 'difficile' (II 127, VI 414), *escaller* 'escalader' (VI 142) et *hortolan* 'jardinier' (II 363, IX 142), il me paraît difficile de décider entre l'occitan et l'italien.

51. Les constructions suivantes sont probablement des occitanismes :

(i) IV 88 *douze cens harquebuziers des bons* rappelle la construction typiquement gasconne *pa deu berõy* 'de bon pain, lit. pain du bon', *terros de las bounos* 'de bonnes terres' [2].

(ii) Gehring, p. 50-51, attire l'attention sur l'emploi pléonastique des adjectifs possessifs : « Die pleonastische Verwendung der possessiven Pronomina ist besonders im südwestlischen Teil des romanischen Sprachgebietes ausgebildet worden... Dem Provenzalischen war sie sehr geläufig, während die Fälle im Französichen weit seltener sind. Wir verstehen es daher, wenn Lanusse in späterer Zeit für den Pleonasmus im Französischen besonders die Gaskogner verantwortlich macht. In der That zeigt gerade Brantôme, mehr noch als Montaigne, diese uns überflüssig scheinende Anwendung der Possessiva, » p. ex. I 226 *un sien grand page qu'il avoit* ; I 175 *son misérable estat de sa personne* ; III 370 *telle avoit esté et fut sa destinée de ce vieillard* ; VIII 43 *ses belles lettres que l'on peut voir d'elle.*

(iii) Gehring rappelle que, d'après Lanusse, l'emploi très répandu de verbes pronominaux, au lieu du passif, au XVIe siècle, peut-être dû à l'influence de l'occitan. Il donne, p. 84-85, une longue liste de verbes employés pronominalement chez Brantôme contrairement à l'usage normal du français ; p. ex. *se gaigner* (d'une bataille) (II 120), *se chanter*

1. B. H. Wind, *Les mots italiens...*, p. 73 : « *Conquister*, employé par Brantôme..., est, soit l'espagnol *conquistar*, soit l'italien *conquistare* ».

2. Voir G. Rohlfs, *Le gascon*, § 414, p. 121.

(II 277), *se conter* (I 205, VIII 149), *s'apparestre* (II 32), *se cesser* (VII 417), *se commencer* (VIII 102), *se craindre de* (VIII 69).

52. Certains autres faits de syntaxe sont rapportés par Gehring comme étant peut-être des occitanismes, mais la part du doute y est trop grande pour que l'on puisse se prononcer là-dessus.

Leeds. Glanville PRICE.